

► **Les écluses et maisons éclusières**



Sur le circuit, vous pourrez voir les écluses et les maisons éclusières de Couëdan, Calaudry et du Pont Houitte. Une trentaine de maisons éclusières est toujours en activité sur le canal d'Ille-et-Rance. L'éclusier a pour mission d'assurer le passage des bateaux dans les meil-

leurs conditions de sécurité possibles, tout en veillant à la fluidité du trafic fluvial. Il vit dans la maison située près de l'écluse : c'est son logement de fonction. Certaines maisons éclusières fermées ont trouvé de nouvelles vocations de restauration ou d'hébergement.

► **Le lavoir**

Ce lavoir situé près du pont du Linon sur les bords du canal d'Ille-et-Rance date probablement du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant l'arrivée de l'eau courante et des machines à laver, les femmes allaient y laver leur linge. C'était un lieu de rencontre et d'échange.



début, le canal permet d'acheminer des engrais marins en provenance de l'estuaire de la Rance ainsi que différentes denrées : avoine, charbon britannique, bois, pommes, foins, épicerie. En 1880, environ 2000 bateaux passaient les écluses transportant environ 40 tonnes par chaland. Les bateaux qui ralliaient la Manche à l'Océan de Saint-Malo à Rennes, passent d'abord par l'estuaire de la Rance, où les eaux, sont salées et soumises aux marées. Puis, de l'écluse du Châtelier jusqu'à Rennes, ils naviguent sur le chaland de la Rance est parfaitement adapté à l'alternance des navigations maritime et fluviale. Sa taille est adaptée à celle des sas pour franchir les écluses. Il trans- la construction du canal. Son creusement représentait à l'époque un travail de Titan, effectué à la pelle et à la pioche par les prisonniers et les mendiants des communes traversées. À partir d'août 1812, un camp de travail fut implanté à Saint-Domineuc près du pont du Linon. Au



des chaland de Rance. peu à peu entraîné la disparition motorisation des embarcations à

L'origine de cette église, en forme de croix, remonte à l'époque romaine. La nef conserve deux fenêtres en meurtrières romanes et la porte sud, en arc brisé, est surmontée également d'une petite fenêtre en meurtrière de cette époque.



► **L'église Saint-Docmaël** (XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)

Située sur le chemin de halage, le club de canoë kayak des 3 rivières de Saint-Domineuc gère l'exploitation de la base nautique. Il propose des locations de canoës et kayaks sur le canal d'Ille-et-Rance, des randonnées encadrées en rivière et des stages d'initiation pendant les vacances scolaires. [www.ckc3r.com](http://www.ckc3r.com)



► **Le manoir de La Ramée** (privé)

Situé entre l'écluse de Calaudry et du Couëdan, le manoir est un grand Corps de logis du XVII<sup>e</sup> siècle avec des ouvertures cintrées au rez-de-chaussée et de jolis frontons de briques. Il possédait jadis une chapelle privée, aujourd'hui disparue.

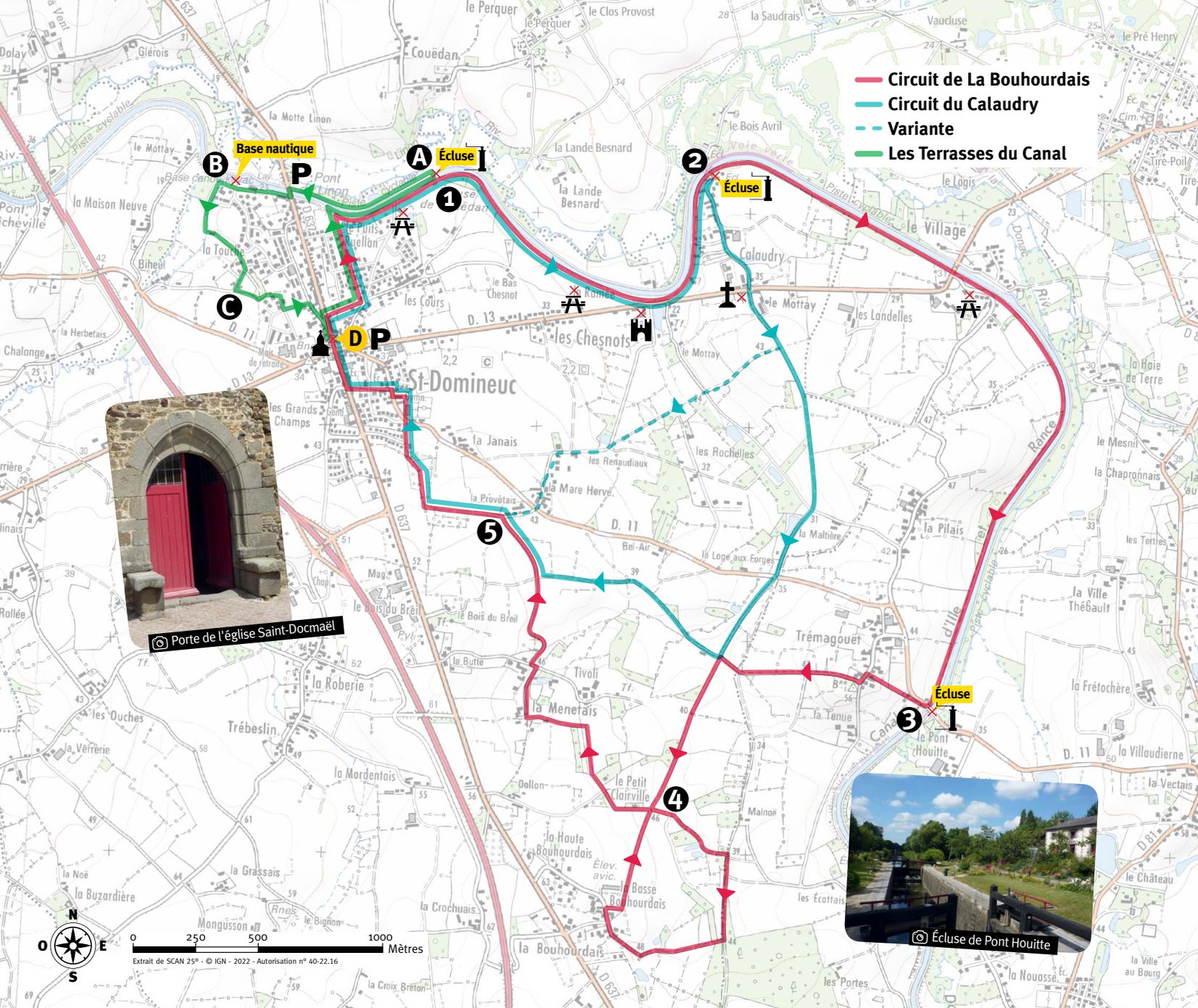


- 14,3 km 3h40
- 8,5 km 2h15
- 3,7 km 1h

**D** Place de l'église  
Balisage

**Circuit de La Bouhourdais** ► 14,3 km  
**Circuit de Calaudry** ► 8,5 km  
**Les Terrasses du Canal** ► 3,7 km





**PAS À PAS...**

Coordonnées GPS - **D** Place de l'église  
 N 48°22'21.486" - W 1°52'32.6814"

**Circuit de La Bouhourdais**

**D** De l'église, prenez la rue Nationale en direction du canal (piste cyclable). Empruntez la ruelle à droite après la boulangerie, en face de la Poste. Tournez à gauche au bout de la ruelle du Chauchix. Traversez le lotissement (Résidence Les terrasses du canal) et continuez en face sur l'espace enherbé (aire de jeux) jusqu'au canal. Descendez l'escalier et suivez le chemin de halage à droite. **1** Passez les écluses de Couëdan et de Calaudry. **2** Poursuivez votre chemin au bord du canal jusqu'au Village, coupez la D13 et longez le chemin de halage jusqu'à l'écluse du Pont Houitte. **3** Prenez la route à droite et bifurquez aussitôt à gauche dans un chemin creux. Au bout du chemin à Trémagouët, près d'un bâtiment en terre, tournez à gauche puis à droite. Au carrefour, empruntez le chemin empierré sur votre gauche. Vous passez au milieu des champs puis traversez des zones boisées. **4** Au carrefour

du Petit Clairville, tournez à gauche. Au croisement, continuez par le chemin boisé en face. Le circuit fait une petite boucle et rejoint La Bouhourdais. Empruntez le chemin empierré à droite à la sortie du hameau juste avant le bâtiment d'élevage. Au croisement, prenez la direction du Petit Clairville. Le chemin vous conduit à la ferme de La Menetais. Tournez à droite. Au carrefour, prenez la route en face légèrement sur la gauche. **5** À La Prévotais (habitat en terre), empruntez le chemin empierré sur votre gauche. Longez la route à droite le long du lotissement (rue du Chêne Vert). Traversez la route et continuez en face en longeant la salle omnisports puis le parking. Prenez à gauche et traversez la route en face de l'école Sainte Jeanne d'Arc (passage piétons) puis continuez par le chemin en face. Traversez la route et continuez en face. Longez la rue Nationale jusqu'à l'église.

**Circuit de Calaudry**

**D** à **2** Idem § D et 1 Circuit de La Bouhourdais. **2** à **5** Prenez la route à droite et passez le hameau de Calaudry. Coupez la D13 (croix) et continuez par la route en face qui se prolonge par un chemin empierré entre les cultures. Le circuit se poursuit dans un petit bois puis sur un chemin enherbé. Au carrefour, continuez en face. Traversez la

D11 et prenez la direction de Château Renaud. Au carrefour, empruntez le chemin empierré à droite. Juste après la maison, vous arrivez devant une prairie. Traversez-la en longeant les arbres. Vous pénétrez dans un sous-bois puis longez un champ. Au bout, prenez la route à droite. **5** à **D** Idem § 5 Circuit de La Bouhourdais.

**Les Terrasses du Canal**

**D** Idem Circuit de La Bouhourdais. **A** À l'écluse de Couëdan, franchissez la passerelle et tournez à gauche. Traversez le pont du Linon à gauche (D137) puis longez le canal d'Illet-Rance jusqu'à la base nautique. **B** Prenez le sentier à gauche le long de la haie de charmille. Le sentier longe le ruisseau puis contourne la station d'épuration. À La Touche, prenez la route à droite. **C** Au n°28, empruntez le chemin boisé sur votre gauche. Au croisement près du lotissement, suivez le chemin enherbé

légèrement sur la gauche. À l'intersection, prenez à droite puis longez la Rue du Presbytère à gauche. Au bout, tournez à droite pour rejoindre la Place de l'église.

